



Loi 21 : Justin Trudeau attaque de front la démocratie québécoise

Québec, le 25 mai 2022 – Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois, Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou, ont fermement dénoncé la décision du gouvernement Trudeau de participer à la contestation judiciaire de la loi 21, qu'ils ont estimé être une attaque en règle contre les choix de société démocratiques de la nation québécoise.

« Il s'agit d'une attaque contre la laïcité de l'État telle que désirée par les Québécois et telle que fondamentalement mal comprise par le Canada anglais. Plus encore, il s'agit d'une attaque contre la capacité de la nation québécoise à faire ses propres choix de société; une attaque contre sa capacité d'élire des représentants à l'Assemblée nationale pour porter ses valeurs en saine démocratie. Aujourd'hui, Justin Trudeau lance une attaque en règle contre la démocratie du Québec. Le Bloc Québécois se dressera contre cet affront colonialiste à la nation québécoise », a répliqué Yves-François Blanchet.

Le gouvernement fédéral, par la bouche de son ministre de la Justice, David Lametti, a annoncé ce matin qu'il participerait à la contestation judiciaire de la loi 21 du Québec sur la laïcité de l'État, dès que la cause sera parvenue à la Cour suprême. M. Lametti a comparé la loi 21 à une manière de « couper le débat » qui ne serait « pas souhaitable pour la démocratie ».

« Ça fait soixante ans que la nation québécoise a entamé son parcours vers la laïcité de l'État. Ça fait quinze ans que la commission Bouchard-Taylor a recommandé l'interdiction du port de signes religieux pour les représentants de l'État en position d'autorité. Au Québec, le débat sur la loi 21 a été fait et refait, la nation québécoise est rendue ailleurs. En s'y attaquant, ce que le gouvernement Trudeau déclare, c'est que peu importe les choix démocratiques des Québécois, c'est le fédéral qui s'arroge le dernier mot et qui déterminera à la place du Québec l'aménagement de sa propre vie publique. Le Bloc Québécois va résister de toutes ses forces contre cette tentative fédérale de mettre en tutelle la démocratie québécoise », a conclu Julie Vignola.

– 30 –

Source :
David Rompré
Directeur du bureau de circonscription de Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou
David.rompre.308@parl.gc.ca / 418-717-5462